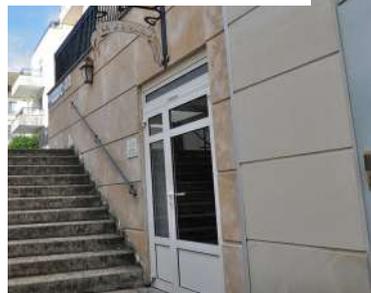




# SALLES MUNICIPALES

Mode d'emploi 2025-2026



## Rambouillet

**Pôle Convivialité - PAD**

(plateforme administrative dédiée)

Centre municipal de la Vénerie

49, rue de Groussay - 78120 Rambouillet

01 75 03 42 70 - [poleconvivialite.pad@rambouillet.fr](mailto:poleconvivialite.pad@rambouillet.fr)

# Salle de la Guirlande de Julie

Sente de la Corne (accès par le 9/11, rue de Gaulle)



## Capacité d'accueil

Assis ou debout : 19 personnes

## Superficie

50 m<sup>2</sup>

## Équipements

- Tables rectangulaires et chaises pour 19 personnes
- Écran de projection

## Équipements de cuisine

- Réfrigérateur

Tarification 2025/2026		
Rambolitains	Non Rambolitains	Syndics et copropriétés
37 €	63 €	120 €

## Chèque de cautionnement

**120 €**

Gratuit pour les associations rambolitaines, organismes à caractère social et syndicats intercommunaux (dans la mesure des disponibilités).





## Capacité d'accueil

Assis : 100 personnes ou debout : 190 personnes

## Superficie

140 m<sup>2</sup>

## Équipements

- Tables rectangulaires et chaises pour 100 personnes,
- sono, 2 micros HF et 2 micros filaires,
- 1 écran pour projection, 1 vidéo projecteur

## Équipements de cuisine

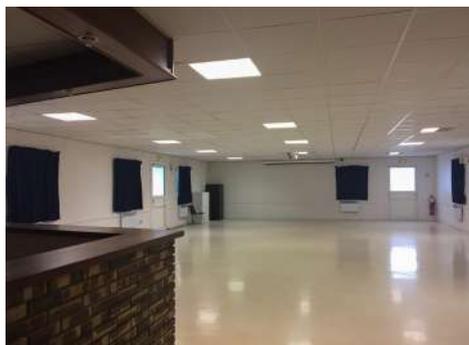
- Plaques chauffantes, four, réfrigérateur
- Niveau sonore limité à 90 dB

Tarification 2025/2026		
Rambolitains	Non Rambolitains	Syndics et copropriétés
231 €	433 €	120 €

## Chèque de cautionnement

**840 €**

Gratuit pour les associations rambolitaines, organismes à caractère social et syndicats intercommunaux (dans la mesure des disponibilités).



# Salle Saint-Hubert

Avenue Georges-Pompidou



## Capacité d'accueil

Assis : 60 personnes ou debout : 70 personnes

## Superficie

120 m<sup>2</sup>

## Équipements

- 4 tables rectangulaires et 40 chaises
- et un écran pour projection

Tarification 2025/2026		
Rambolitains	Non Rambolitains	Syndics et copropriétés
101 €	184 €	120 €

## Chèque de cautionnement

**355 €**

Gratuit pour les associations rambolitaines, organismes à caractère social et syndicats intercommunaux (dans la mesure des disponibilités).



# Salle Patenôte

64, rue Gambetta



## Capacité total d'accueil incluant la mezzanine

Assis : 500 personnes ou debout : 1164 personnes

## Capacité de la mezzanine

Maximum 100 personnes

## Superficie

715 m<sup>2</sup>

## Équipements

- Tables rectangulaires et chaises pour 500 personnes,
- sono, 2 micros HF et 2 micros filaires,
- 1 écran pour projection, 1 vidéo projecteur

## Équipements de cuisine

- Plaques chauffantes, four, 1 double réfrigérateur, lave-verres
- Niveau sonore limité à 90 dB

Tarification 2025/2026		
Rambolitains	Non Rambolitains	Syndics et copropriétés
865 €	1 541 €	120 €

## Chèque de cautionnement

**1385 €**

Gratuit pour les associations rambolitaines, organismes à caractère social et syndicats intercommunaux (dans la mesure des disponibilités).



# Infos pratiques

## Réservations

Pôle convivialité – PAD (plateforme administrative dédiée)

Rez-de-chaussée du Centre municipal de la Vénerie

✉ 49, rue de Groussay - 78120 Rambouillet

☎ 01 75 03 42 70

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

La demande se fait par écrit, en remplissant le formulaire sur le site internet de la ville :



Flashez le QR Code avec votre smartphone  
ou rendez-vous sur le site de la ville à cette adresse :  
<https://rambouillet.fr/mes-demarches-en-ligne/reservation-de-salle>

L'ouverture des réservations se fait à partir du mois de septembre de l'année en cours.

La demande de prêt se fait quatre mois avant l'évènement, hors évènement nécessitant l'intervention d'un prestataire (conférencier, traiteur, ...).

Les clés sont à prendre et à restituer auprès de la PAD, ainsi que la mallette permettant le fonctionnement du système audiovisuel des salles Vernes et Patenôtre.

**À tout moment la commune reste prioritaire de l'utilisation des salles municipales, au titre de l'intérêt général, même si celles-ci ont été préalablement réservées.**



Repas



Réunion



Conférence



Expositions

# Mesures de sécurité

## Numéros d'urgence



SAMU



Police



Pompiers



Toutes urgences

### En cas de problème technique,

en dehors des horaires d'ouverture de la PAD, vous pouvez contacter :

- pour les salles Vernes et Patenôtre, le **06 01 07 19 49**
- pour les salles Saint Hubert et Guirlande-de-Julie, le contremaitre d'astreinte au **06 80 71 70 52**.

## Plan vigipirate

- Être en mesure d'alerter les secours
- Filtrer les accès et inspecter visuellement les sacs
- Surveiller les accès et les zones de livraison en amont de la manifestation
- Éviter la concentration de public devant les accès du bâtiment

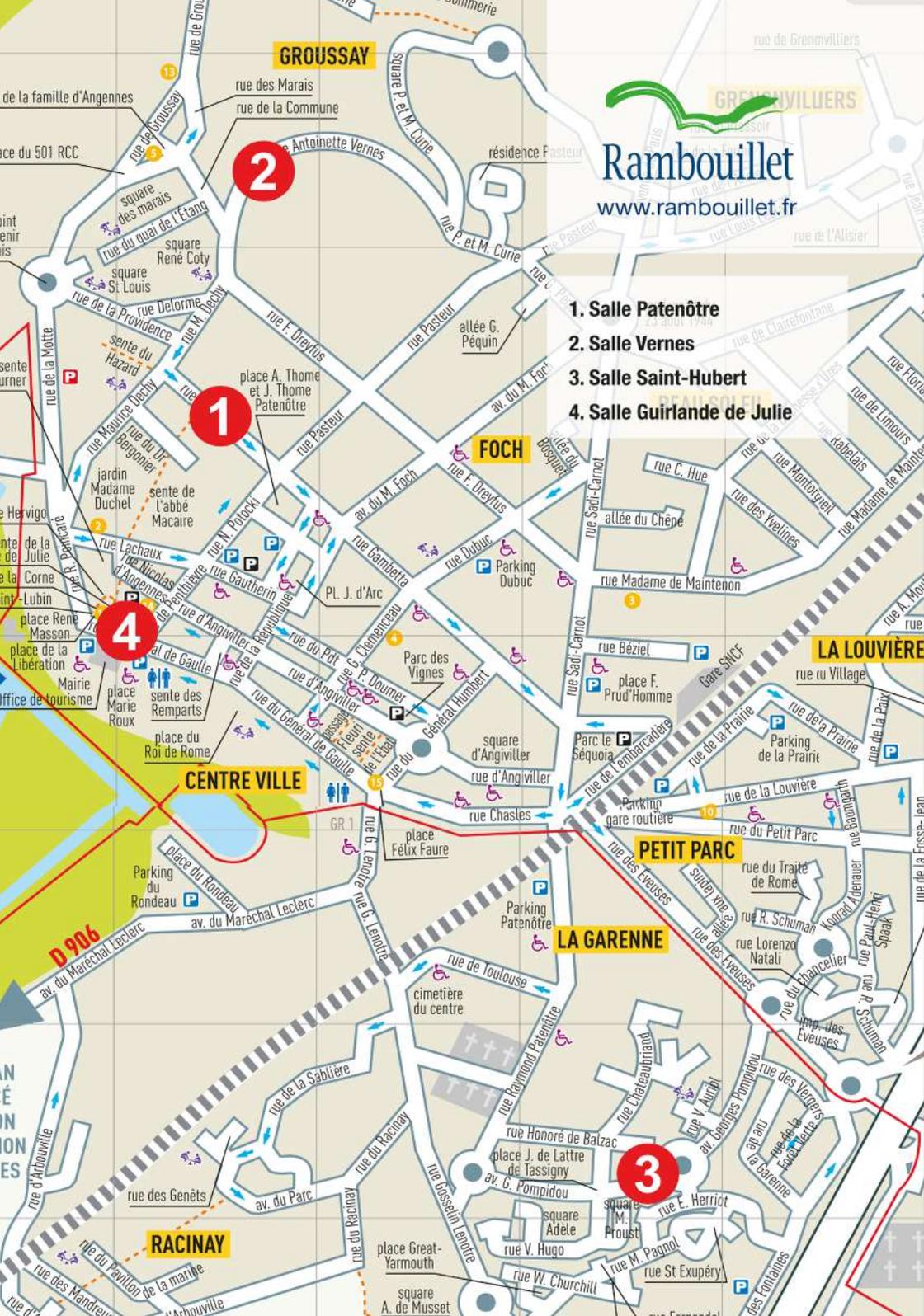
## Réglementation

La salle est accessible le jour de la réservation et aux horaires prévus dans le contrat.

- Les horaires d'occupation des salles municipales sont de 8h à 2h - De 19h à 2h pour la salle Saint-Hubert (salle propre et rangée), sauf vacances scolaires (pas de location).
- Le nettoyage de la salle est à la charge de l'organisateur.
- Les animaux sont interdits.
- Les salles Patenôtre et Vernes sont équipées d'un limiteur de son, qui au-delà des 90Db entraîne l'extinction électrique.
- Salle Patenôtre : la réglementation impose à l'organisateur d'un spectacle la présence d'un SSIAP 1, à la charge de l'organisateur. Se référer au règlement intérieur des salles municipales, adressé avec chaque réservation et affiché dans les salles.

## Pièces à fournir

- Attestation d'assurance « Responsabilité Civile Organisateur »  
(souscription auprès de l'assurance du choix de l'organisateur)
- Copie de la pièce d'identité du signataire
- Chèque du montant du prêt à l'ordre du Trésor Public
- Chèque de cautionnement à l'ordre du Trésor Public



rue de Grenovilliers

**GROUSSAY**

**2**

**1**

**4**

**FOCH**

**LA LOUVIERE**

**PETIT PARC**

**LA GARENNE**

**3**

**RACINAY**

- 1. Salle Patenôtre**
- 2. Salle Vernes**
- 3. Salle Saint-Hubert**
- 4. Salle Guirlande de Julie**

de la famille d'Angennes  
place du 501 RCC

rue des Marais  
rue de la Commune

résidence Pasteur  
rue P. et M. Curie

square des marais  
rue du quai de l'Étang  
square René Coty  
square St Louis

rue de la Providence  
rue Delorme  
rue M. Debny

place A. Thome  
et J. Thome  
Patenôtre

rue F. Dreyfus  
rue Pasteur  
allée G. Péquin

sentier du Hazard  
rue Maurice Debny  
rue du Dr Bergeron

jardin Madame Duchet  
sentier de l'abbé Macaire  
rue Lachaux

place A. Thome  
et J. Thome  
Patenôtre

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc

place René Masson  
place de la Libération  
Mairie  
Office de Tourisme

rue N. Poulbot  
rue Pasteur  
rue Gambetta

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc

place de la Libération  
place Marie Roux  
place du Roi de Rome

rue d'Anguillier  
rue du Général de Gaulle  
rue du Pdt

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc

place du Rondeau  
av. du Maréchal Leclerc

rue d'Anguillier  
rue du Général de Gaulle  
rue du Pdt

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc

place du Rondeau  
av. du Maréchal Leclerc

rue d'Anguillier  
rue du Général de Gaulle  
rue du Pdt

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc

place du Rondeau  
av. du Maréchal Leclerc

rue d'Anguillier  
rue du Général de Gaulle  
rue du Pdt

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc

place du Rondeau  
av. du Maréchal Leclerc

rue d'Anguillier  
rue du Général de Gaulle  
rue du Pdt

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc

place du Rondeau  
av. du Maréchal Leclerc

rue d'Anguillier  
rue du Général de Gaulle  
rue du Pdt

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc

place du Rondeau  
av. du Maréchal Leclerc

rue d'Anguillier  
rue du Général de Gaulle  
rue du Pdt

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc

place du Rondeau  
av. du Maréchal Leclerc

rue d'Anguillier  
rue du Général de Gaulle  
rue du Pdt

av. du M. Foch  
rue F. Dreyfus  
rue Dubuc